



PROGRAMME DE FORMATION E-LEARNING

# LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE DES NON-RÉSIDENTS

2021

## Pré-réquis

Aucun pré-réquis nécessaire.

## Durée

1 Heure.

## Objectifs

A l'issue de cette formation,

- Vous connaîtrez les règles de détermination de la résidence fiscale, comprendrez les modalités d'imposition des revenus locatifs perçus par des non-résidents, appréhendez les règles applicables à l'impôt sur la fortune immobilière, maîtriserez les spécificités d'imposition des plus-values immobilières.
- Vous répondrez à la loi ALUR & HOGUET et au Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

## Aptitude

Grâce à cette formation, vous saurez répondre à toutes les questions de vos clients non-résidents et maîtriserez la fiscalité qui leur est applicable.

## Compétences

Vous maîtriserez le cadre juridique et legal applicable aux non-résidents.

## Delai d'accès

### Achat sur le site internet :

L'achat du cursus de formation déclenche l'envoi du lien de connexion sur la plateforme. La formation est accessible 24h/24, 7j/7, sur ordinateur, tablette ou smartphone, durant une période de 1 mois.

### Achat via Compte professionnel de formation CPF :

Voir procédure et guide d'utilisation CPF.

## Méthode Pédagogique

Le cursus de formation comprend un module d'apprentissage e-learning ainsi qu'un quizz final de validation des connaissances. À l'issue du module d'apprentissage e-learning, le stagiaire pourra télécharger le support de cours complet.

Tout au long de sa formation, le stagiaire pourra solliciter l'aide des formateurs via l'email de support: [contact@rocheformation.com](mailto:contact@rocheformation.com). Le délai de réponse moyen est de 24 à 48 heures (jours ouvrés).

## Modalités d'évaluation

À l'achèvement du cursus, lorsque le nombre d'heures de formation et le quizz final seront validés, le stagiaire recevra par email son attestation de formation

## Accessibilité

Nous consulter

# PROGRAMME DÉTAILLÉ

---

## I. LA NOTION DE RESIDENCE FISCALE

1) REGLEMENTATION FRANÇAISE

2) INCIDENCE DES CONVENTIONS FISCALES

II. IMPOSITION DES REVENUS LOCATIFS

1) OBLIGATIONS DECLARATIVES

2) DETERMINATION DU REVENU NET IMPOSABLE

A) Les revenus fonciers

B) Les revenus meublés (catégorie Bénéfices Industriels et Commerciaux)

3) MODALITES D'IMPOSITION

A) Généralités sur l'impôt sur le revenu en France

B) Un taux d'imposition minimum pour les contribuables non-résidents

C) Option pour le taux moyen.

D) Les contributions sociales CSG CRDS

E) Le prélèvement à la source

## III. LES TAXES LOCALES

1) LA TAXE FONCIERE

2) LA TAXE D'HABITATION

## IV. IMPOT SUR LA FORTUNE IMMOBILIERE (IFI)

2) SPECIFICITES DES NON-RESIDENTS

A) Détermination de la base d'imposition

B) Pas d'abattement pour résidence principale

C) Plafonnement de l'IFI

## V. IMPOSITION DES PLUS-VALUES IMMOBILIERES

1) GENERALITES

A) Détermination de la plus-value imposable

B) Calcul de l'impôt

2) SPECIFICITES DES NON-RESIDENTS

A) Les contributions sociales CSG CRDS

B) La désignation d'un représentant fiscal